ROUTES DÉPARTEMENTALES

Lundi 1er mars 2021 : fermeture de la route des Gorges de la Nesque pour trois mois

Soucieux du bon entretien des voies dont il a la charge, le Conseil départemental de Vaucluse va entreprendre des travaux sur la RD 942 au niveau des Gorges de la Nesque.

Publié le 24 février 2021

Des restrictions de la circulation à prévoir dès le 1er mars 2021

Pour les besoins des deux chantiers, la RD 942 sera entièrement fermée à la circulation (y compris aux deux roues), en semaine uniquement, entre le 1er mars et le 31 mai 2021, entre le hameau de La Lauze (Villes-sur-Auzon) et Monieux.

- La circulation des véhicules sera rétablie tous les week-ends, à partir du vendredi soir. Les usagers seront déviés vers la RD 1 (route de la Gabelle),
- L'accès au hameau de La Lauze (Villes-sur-Auzon) sera maintenu pendant toute la durée des travaux.

Télécharger le plan de circulation

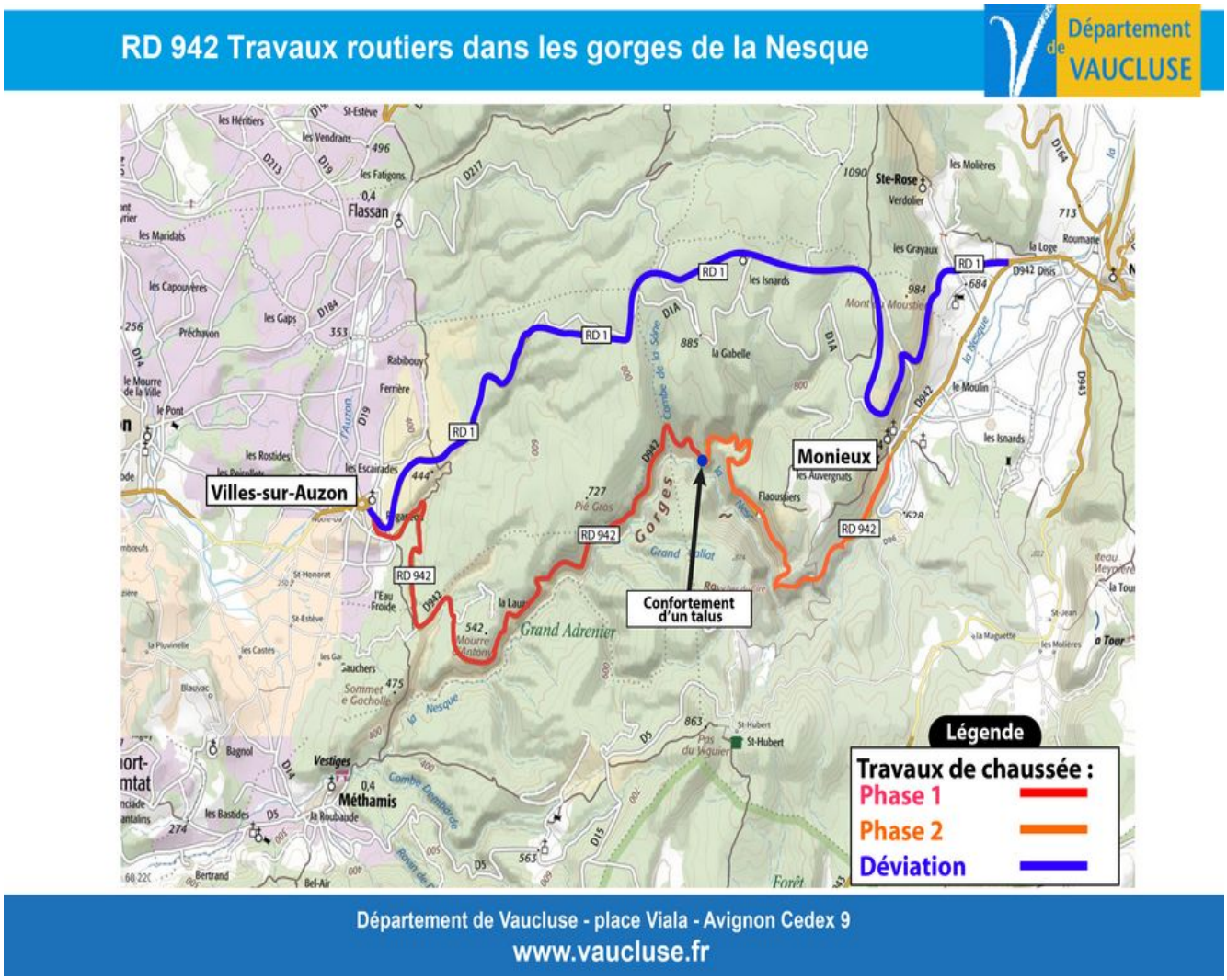

Une route touristique passant au cœur d'un site remarquable

Un chantier de 1,4 millions d'euros

Des travaux en 2 étapes

Du 1er mars au 30 avril : confortement d'un talus

Un affaissement de la route connu et suivi par les services s'est aggravé depuis quelques mois au niveau de la commune de Monieux. Sans qu'il y ait à déplorer un péril imminent, une intervention est nécessaire pour soutenir et stabiliser de manière définitive ce talus et sécuriser ainsi la circulation.

Les travaux consistent en la création d'un mur de soutènement en béton armé projeté, sur 30 mètres de long et 2 mètres de haut, pour soutenir le remblai. Ce mur sera ancré dans le sol par des micropieux verticaux et fixé à la paroi rocheuse par des ancrages horizontaux en acier.

Le montant prévisionnel de cette opération s'élève à 210 000 € financés en totalité par le Conseil départemental de Vaucluse.

› Avril et mai : réfection d'une première partie de la chaussée

Les 21 km de la RD 942, entre Villes-sur-Auzon et Monieux, présentent un fort attrait touristique par le caractère naturel et grandiose du paysage qu'ils traversent.

Cette portion a été également identifiée comme route remarquable par le Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux.

La couche de roulement de cette route est aujourd'hui dégradée en surface : elle présente de nombreuses fissures, du « faïençage » et quelques déformations ponctuelles. Elle nécessite une réfection afin d'éviter des désordres plus importants qui pourraient affecter à terme la structure plus en profondeur.

Les travaux qui vont débuter courant avril consistent à mettre en œuvre sur la couche existante un nouveau revêtement en enrobés minces.

Cette voie étroite, qui est une des routes les plus pittoresques du Vaucluse, est interdite aux poids lourds. Elle est surtout empruntée par des véhicules légers ainsi que de très nombreux deux roues motorisés et cyclistes qui apprécient la beauté et la nature préservée des gorges.

Grâce à l'installation d'un compteur routier, le Département a recensé près de 49 000 vélos, dans les deux sens de circulation, sur l'année 2019. La fréquentation est majoritairement concentrée sur la période de mai à septembre.

La nouvelle couche mince d'enrobés fibrés mise en oeuvre sera parfaitement adaptée à ce trafic.

Cette technique, à mi-chemin entre les enduits superficiels et les enrobés classiques, permettra de sécuriser la circulation et d'améliorer le confort de roulement des deux roues, tout en apportant une valeur ajoutée environnementale (technique limitant le recours à des ressources naturelles).

Les travaux, qui vont concerner les communes de Villes-sur-Auzon, Blauvac et Monieux, seront réalisés en deux temps :

- Phase 1 entre Villes-sur-Auzon et le Belvédère de Castellaras: le démarrage des travaux est prévu courant avril pour une durée prévisionnelle de 2 mois,
- Phase 2 entre le Belvédère de Castellaras et Monieux : les travaux sont prévus fin 2021 ou début 2022.

Le montant prévisionnel de l'opération regroupant les deux phases est de 1,2 M€, financés entièrement par le Conseil départemental de Vaucluse.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09